



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 novembre 2021

GRANDS ENJEUX STRUCTURELS

PUBLICATION D'UNE DEUXIÈME SÉRIE DE NOTES : PRODUCTION ÉLECTRIQUE, RÉSEAU FERROVIAIRE, POLICE, LOGEMENT

Dans le prolongement de la première série de travaux publiée le 21 octobre dernier, la Cour des comptes présente ce jour quatre nouvelles notes portant sur de grandes politiques publiques : les choix de production électrique, le réseau ferroviaire, la gestion des ressources humaines dans la police nationale et la politique du logement. Toujours dans une approche synthétique et ciblée, ces notes à visée pédagogique viennent enrichir des travaux déjà contredits avec les administrations et les organismes concernés. La Cour identifie ainsi, à partir des grands défis structurels de ces cinq ou dix prochaines années, des pistes d'action susceptibles d'optimiser l'efficacité des politiques publiques, tout en confortant la croissance française dans la durée. Avec l'objectif de renforcer la contribution de la Cour au débat public à un moment démocratique clé, ces travaux se placent au cœur de la mission constitutionnelle de l'institution : garantir aux citoyens une information impartiale à l'appui de données objectives. Une troisième – et dernière – série de notes sera publiée courant décembre.

Les choix de production électrique : anticiper et maîtriser les risques technologiques, techniques et financiers

La production électrique française est aujourd'hui assurée à près de 70 % par des réacteurs nucléaires, dont les deux tiers auront cessé de produire avant 2050. Pour renouveler cette part importante de notre capacité de production d'électricité, de nouveaux moyens de production – « décarbonés », conformément aux engagements climatiques de la France – nécessiteront, non seulement un investissement financier considérable, mais aussi d'importants délais de construction. Cette situation appelle dès à présent des décisions urgentes, visant à garantir les besoins d'un approvisionnement énergétique croissant. Dans cette perspective, la Cour des comptes estime nécessaire la tenue d'un débat sur le choix de production électrique, qui constitue un défi à la fois technologique, technique et industriel, et dont les conséquences en termes d'emploi et d'aménagement du territoire se répercuteront sur plusieurs décennies.

[Lire la note](#)



Le réseau ferroviaire français : des évolutions significatives, mais des choix nécessaires à venir

Si les réformes ferroviaires ont apporté par touches successives des améliorations substantielles au réseau ferroviaire français, elles ne sont néanmoins pas parvenues à surmonter plusieurs faiblesses structurelles, que la crise sanitaire a fortement aggravées. En dépit d'un maillage territorial important et de lignes ferroviaires performantes, le réseau ferré national (représentant près de 30 000 km) peine à sortir de son état de dégradation. Le financement de sa gestion et de sa rénovation n'est toujours pas assuré. La Cour souligne que des choix restent nécessaires pour sécuriser un réseau auquel sont fixées de fortes ambitions environnementales et sociétales.

[Lire la note](#)

La gestion des ressources humaines au cœur des difficultés de la police nationale

Depuis plusieurs années, la police nationale est confrontée à des défis de sécurité majeurs et à des attentes fortes des citoyens. Pour y faire face, elle a bénéficié de moyens supplémentaires importants, comme en témoignent l'augmentation de 21 % de sa masse salariale en dix ans, et le concours accru de nouveaux acteurs de la sécurité (polices municipales, réservistes, sécurité privée). Néanmoins, les résultats affichés, notamment en termes de présence sur le terrain ou d'élucidation des faits de délinquance, ne connaissent pas d'amélioration significative, voire se détériorent. Les travaux récemment publiés sur le sujet par la Cour soulignent qu'une meilleure utilisation et une gestion renouvelée des ressources humaines de la police nationale s'imposent. Plusieurs leviers d'action doivent ainsi être prioritairement mobilisés : une allocation des effectifs mieux ajustée aux besoins des territoires et aux missions, une organisation du travail plus adaptée aux besoins opérationnels, ainsi qu'une formation renforcée et modernisée. La Cour estime, par ailleurs, que des mutualisations entre la police et la gendarmerie pourraient améliorer la qualité du service rendu aux citoyens.

[Lire la note](#)

Restaurer la cohérence de la politique du logement en l'adaptant aux nouveaux défis


Entre les priorités de reconstruction de l'après-guerre, poursuivies dans les années 1970, et les réalités humaines actuelles, la politique du logement peine à atteindre des objectifs ambitieux pas toujours compatibles entre eux. Dans un contexte de dégradation des finances publiques, les enjeux sont nombreux : un meilleur ciblage des aides et des bénéficiaires du parc de logements sociaux, la prise en compte des évolutions des besoins des ménages, l'adaptation de l'habitat au vieillissement de la population et à la préservation de l'environnement, une meilleure coordination de l'ensemble des parties prenantes. Face à ce constat, la Cour esquisse trois leviers d'action susceptibles d'améliorer à la fois la performance de la dépense publique en faveur du logement, et le rééquilibrage des responsabilités entre l'État et les collectivités locales. Un troisième levier conduit à privilégier une approche plus qualitative qui prendrait davantage en compte les nouvelles priorités sociales et environnementales, plutôt qu'une logique visant à s'assigner des objectifs quantitatifs nationaux de construction de logements.

[Lire la note](#)


CONTACTS PRESSE :


Emmanuel Kessler ■ Directeur de la communication ■ T 01 42 98 55 62 ■ emmanuel.kessler@ccomptes.fr

Julie Poissier ■ Responsable des relations presse ■ T 01 42 98 97 43 ■ julie.poissier@ccomptes.f

 @Courdescomptes

 ccomptes

 Cour des comptes

 Cour des comptes